



Assurance deces non validée sur contrat de credit

Par **fanto37**, le **08/04/2008** à **20:31**

Mes parents, agés de 72 ans et 67 ans, signent une offre de credit pour financer l'achat d'un vehicule chez leur concessionnaire auto en mars 2004. Ils contractent toutes les assurances optionnelles, dont une assurance décès . Mon pere etant agé de + de 70 ans, c'est ma mère (67 ans) , co-emprunteur, qui signe l'assurance decés accompagnant ce credit. Aout 2007, mon père decede (le 02/08), ma mère decede 5 jours plus tard, le 07/08 ...

La société de credit nous dit aujourd'hui que le contrat n'est pas assorti d'une assurance décès car, ma mère n'a pas coché une case avant de signer

Mes questions:

- Appartient-il aux clients eux-même de remplir une offre de credit ?
- La société de credit ne devait-elle pas prevenir mes parents que leur souhait de souscrire cette assurance décès n'était pas possible (puisque contrat mal rempli) ?
- Ne devaient ils pas leur soumettre une contre-offre ???